

Le 15 juillet 2009

Équipe AQTIS – Blue Mountain State

Objet: Arrêt de production

---

Chers membres,

Nous avons appris vendredi soir dernier la suspension de la production Blue Mountain State. Dans l'un des mémos envoyé par l'employeur, il est stipulé que Monsieur Chris Romano, acteur principal, de la série souffrait d'une appendicite et que cette situation allait l'empêcher de travailler pour une période qui n'est pas précisée mais qui est anticipée à une ou deux semaines.

La prétention de la production est que cette situation constitue un cas de force majeure au sens de l'article 5.5.1 de l'entente collective et que, de ce fait, le producteur et les techniciens seraient ainsi libérés des obligations contractuelles pendant que durent les effets de cette force majeure.

Depuis lundi, l'AQTIS a effectué plusieurs recherches qui nous indiquent que la situation présente ne peut être considérée comme un cas de force majeure. En fait, la situation actuelle, bien que contraignante pour l'employeur ne répond pas à l'application qu'ont fait les tribunaux de cette notion.

Nous avons donc fait parvenir au producteur une réponse lui exposant notre position dans le dossier et avons aussi informé l'APFTQ au même moment. Selon ce que nous avons appris, le producteur aurait demandé un avis à ses procureurs quant à la question de force majeure.

Il ne semble pas exclu, pour le moment que l'employeur prenne la décision de payer les indemnités prévues à l'entente collective. Dans le cas contraire, l'AQTIS procèdera par voie de grief et d'arbitrage. Dans le cas où un arbitrage serait nécessaire pour trancher la question, il est clair que les délais pourraient se prolonger de façon importante.

Soyez assurés que nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer une défense pleine et entière de vos droits. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des commentaires.

Bien à vous,



Mathieu Lequin  
Directeur des relations de travail  
AQTIS

